

16 décembre 2005, Québec

Allocution à l'occasion du bilan de la session parlementaire

Nous allons faire le point aujourd'hui sur la dernière session parlementaire, et, pour ma part, je reviendrai sur les événements des derniers jours et je laisserai à mes collègues qui m'accompagnent ce matin le soin de passer en revue les principaux éléments de notre action gouvernementale.

D'abord, allons à la loi qui vient d'être passée hier. En légiférant pour déterminer les augmentations salariales des employés de l'État et aussi les conditions de travail pour certains groupes de syndiqués, le gouvernement a mis un terme à une négociation qui avait produit tout ce qu'elle pouvait produire.

Rappelons-nous que les négociations ont commencé il y a 18 mois, il y avait eu plus de 1 500 rencontres. Mme Carbonneau, M. Massé et Mme Jérôme-Forget et moi avons fait le point vendredi de la semaine dernière, il y a une semaine, sur les négociations et avons pris la décision d'accélérer les négociations, mais, cette semaine, de toute évidence, il fallait tirer les conclusions.

Je vous rappelle qu'on a conclu des ententes sur les aspects normatifs, on a fait ça de gré à gré, avec des groupes représentant la grande majorité des employés de l'État. Il y a plus d'une trentaine d'ententes qui ont été, donc, négociées sur les conditions de travail d'au moins 330 000 personnes qui travaillent pour l'État québécois, et ça, c'est très important, parce que ça veut dire qu'on s'est entendu effectivement sur des choses dont vous parleront dans quelques minutes mes collègues. Les ententes conclues de gré à gré sont des ententes qui sont surtout gagnantes pour les citoyens du Québec. Ça, on en est très fiers, parce que c'est en droite ligne avec le mandat qu'on s'est donné lors de l'élection du gouvernement. Dans ces ententes-là, on vous en parlera, de ce qu'on a réussi à faire pour améliorer la prestation de services pour les citoyens du Québec, et ces ententes sont gagnant-gagnant aussi pour les hommes et les femmes qui travaillent pour l'État et pour le gouvernement du Québec qui, lui, a des missions à réaliser également. Alors, ça nous permet d'améliorer les conditions de travail, ça permet au gouvernement d'aller chercher plus de souplesse pour améliorer ses services.

Pour ce qui est de la question salariale, il n'y avait simplement pas de possibilité de conclure une entente, l'écart était trop grand. C'est la conclusion qu'on a tirée cette semaine. On l'a dit franchement. D'ailleurs, on en reparlera, mais, dans l'approche qu'a choisie le gouvernement, il faut se rappeler que la question des finances publiques, ça a été au centre de tous les débats qu'on a vécus dans les deux dernières années. On n'a épargné aucun effort pour dire aux Québécois: La situation des finances publiques, vous la connaissez et les chefs syndicaux la connaissent également. C'est une réalité incontournable. Les chiffres sont très têtus. Et on a choisi d'en tenir compte puis on a choisi aussi une approche basée sur la franchise là-dessus, pour dire aux Québécois qu'on a des moyens qui reflètent leurs moyens à eux.

Nous avons donc agi d'une manière responsable en accordant à nos employés des augmentations globales correspondant à la capacité de payer des citoyens et qui représentent à terme une dépense supplémentaire de 3,2 milliards de dollars incluant l'équité salariale.

Là-dessus aussi, je tiens à le préciser, on a déjà vécu des négociations au Québec où le gouvernement du Parti québécois avait coupé de 20 %, imposé une coupure de 20 % par loi spéciale. Lucien Bouchard évoquait récemment le fait qu'il avait devant lui en 1996 un scénario où il coupait de 6 % les salaires. Il a choisi à la place de couper dans les services. C'est aussi la grande distinction : la dernière grande négociation qui s'est faite au Québec, si on avait à comparer avec la nôtre, ç'en est une où le gouvernement du Parti québécois a choisi de couper dans les services pour équilibrer les budgets, par opposition à nous qui avons choisi de préserver les services, les améliorer, mais surtout de changer nos façons de faire pour mieux livrer les services, tout en accordant une augmentation salariale et en traitant la question de l'équité salariale.

Alors, nous avons fait le choix de se donner plus de services publics. Nos services au Québec sont plus nombreux qu'ailleurs, c'est plus généreux qu'ailleurs et à cela, bien, il y a des conséquences. Ça veut dire qu'il y a un prix rattaché au choix que la société québécoise a fait d'avoir plus de services, mais des services qui sont plus généreux.

Comme gouvernement, on a par ailleurs fait le choix de régler la question de l'équité salariale. La question de l'équité salariale, ça touche 235 000 personnes. Évidemment, fortement, la forte majorité, ce sont des femmes. Et c'est une question de justice pour les personnes qui travaillent pour l'État québécois et là-dessus, évidemment le travail reste encore à faire, mais on a fait beaucoup d'efforts pour avancer là-dessus.

On a également établi au point de départ notre marge de manœuvre puis on s'est tenu aux chiffres qu'on avait annoncés au mois de juin 2004. C'est le sens aigu du devoir, de l'intérêt général de tous les Québécois qui nous a guidés dans cette façon de conclure les négociations.

Au terme de ce processus, nous avons des questions à nous poser sur les services que nous voulons et sur notre capacité de les financer adéquatement. C'est un débat que nous aurons dans les prochains mois. Il y aura dans la deuxième partie évidemment de notre mandat et en 2006, il y aura des débats sur ces questions-là. Et nous nous mettons au travail sur ces questions-là dès le début de l'année 2006.

Mais notre objectif demeure toujours le même, c'est de faire progresser le Québec et aussi de s'assurer que les services que nous livrons soient des services de qualité, mais aussi des services qui reflètent la première priorité, c'est-à-dire les citoyens qui, eux, paient pour les recevoir.

(Intervention de ministres)

La fin de la session permet au gouvernement de franchir une étape importante dans son mandat. La négociation est une synthèse pour nous d'un certain nombre d'actions gouvernementales qui convergent, qui reflètent les priorités qu'on avait annoncées qui sont

les priorités des Québécois, santé, éducation, famille, qui reflètent notre volonté de changer les façons de faire de l'État pour se centrer sur les citoyens. Et là-dessus, un exemple que donnait Monique Jérôme-Forget, juste le changement dans les arbitrages de griefs, depuis 40 ans au Québec, qu'on vivait sous un régime où l'employeur payait pour tout, alors que, maintenant, on aura un régime, bon, basé sur le bon sens où celui qui perd paie. Alors, il y a un élément de changement de culture, et tout ça se fait dans un esprit de concertation aussi avec des gens qui travaillent pour l'État québécois de telle sorte qu'on va pouvoir mieux livrer des services dans la santé, je vous en ai donné un exemple solide, mais également dans le domaine de l'éducation et pour l'ensemble de la fonction publique.

Rapidement, sur 2006. Il y aura le dépôt de la politique énergétique, évidemment, la stratégie pour les changements climatiques, le jugement de Chaoulli – Philippe y a fait référence – il y a une politique jeunesse qui va venir, il y a la question des relations internationales. Il y a le budget qui est toujours un moment très fort dans l'année, qui arrivera au mois de mars. Il y a également... dans les relations intergouvernementales, la question du postsecondaire sur laquelle Jean-Marc travaille beaucoup.

Et dans la nouvelle année, bien, on s'attend évidemment à voir apparaître, à l'Assemblée nationale du Québec, le chef du Parti québécois, si on peut le trouver, M. Boisclair, qui devrait, quant à nous, évidemment – et je pense que les Québécois s'y attendent aussi – être là où il doit être, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale. Et on lui réitère toujours l'offre de lui ouvrir la voie dans le comté de Sainte-Marie-Saint-Jacques pour qu'il puisse venir là où il doit être, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale pour débattre avec nous des alternatives puis des choix que les Québécois et Québécoises doivent faire.

Merci